

Le jeudi 10 septembre 2020

Notre première semaine avec tous les élèves se termine bientôt puisque les élèves de 11e et 12e année étaient parmi nous dès mardi. À date, tout va bien. Toutefois, il faudrait rappeler à vos enfants qu'il est important de toujours respecter les directives de Santé publique pour la distanciation, surtout quand ils sont à l'extérieur ou quand ils sont ensemble à l'heure du dîner car c'est un défi pour eux. Svp leurs en parler car on veut éviter de jouer à la "police" à l'école.

Rappel - directives COVID

Dépistage COVID de vos enfants à chaque matin

N'oubliez pas de faire le dépistage des symptômes à chaque matin pour **chacun** de vos enfants: ceci est fait électroniquement en cliquant sur le lien pour le formulaire électronique du gouvernement de l'Ontario: <https://covid-19.ontario.ca/autoevaluation/>

Bien-être et santé mentale des élèves

Un enfant qui n'est pas bien ne peut pas apprendre. Il est important qu'on prenne soin de notre santé physique et mentale. Si vous remarquez que votre enfant éprouve des difficultés, n'hésitez pas de nous en faire part à l'école. Nous pouvons vous offrir des services pour l'aider.

Une boîte de mouchoirs par élève svp

Pour éviter le partage de ressources dans les classes, on demande à chaque élève d'avoir sa propre boîte de mouchoirs (Kleenex ou autre) et de la garder dans son sac d'école.

Directives pour l'heure du midi et les collations

- Une bonne hygiène des mains avant et après les repas sera pratiquée. Chaque élève doit apporter son propre repas ou sa propre collation. Le partage de nourriture est interdit. Les élèves de 7e, 8e, 9e et 10e année mangent dans leurs salles de classe avec les membres de leurs cohortes. Les élèves demeurent à leur pupitre pour manger. Les élèves de 11e et 12e année mangent dans la cafétéria.
- Chaque élève devra apporter sa propre bouteille d'eau étiquetée qu'il conservera avec lui sans la partager. La bouteille sera lavée à la maison à tous les jours.
- Les repas chauds (incluant dîners-pizza, etc.) commandés par l'école et le service de distribution de berlingots de lait sont interdits pour l'instant. De plus, l'élève qui quitte

l'école pour aller à un restaurant à l'heure du midi ne peut pas apporter sa nourriture du restaurant pour la manger à l'école. La livraison de nourriture à l'école commandée par les élèves est interdite. L'usage des fours micro-ondes est interdit.

- Mettre les aliments dans une boîte à lunch propre. Idéalement, la nettoyer à l'eau savonneuse tous les soirs et la laisser sécher à l'air libre.
- Bien nettoyer et préparer les fruits et légumes à la maison afin d'éviter que l'élève ait à le faire à l'école.
- Les fours à micro-ondes ne pourront pas être utilisés. Fournir des repas froids, avec bloc réfrigérant ou des repas chauds dans un thermos.
- Afin de réduire les déplacements dans l'école, les élèves devront rapporter dans la boîte à lunch tous les déchets et les restes de nourriture.
- Les élèves qui quittent l'école à l'heure du dîner doivent bien noter leur déplacement (dans un agenda personnel) au cas où le Bureau de Santé de l'Est de l'Ontario veuille faire le pistage des élèves dans notre école (inscrire la date et l'endroit visité).